

Note d'orientation pour les instances de coordination nationale : Gestion des résultats du Secrétariat de l'ICN

Mise à jour : octobre 2020

Objet et public cible de cette note d'orientation

- Le présent document décrit le rôle de la direction de l'ICN dans le processus de gestion des résultats du Secrétariat de l'ICN (c.-à-d. les positions soutenues par le Fonds mondial). La gestion des résultats et le financement fondé sur les résultats de l'ICN sont détaillés dans la Politique relative aux ICN¹. En outre, il incombe à la direction de l'ICN² d'assurer le respect de ces obligations.

Définition de la gestion des résultats

- Le Fonds mondial définit la gestion des résultats comme le processus visant à « promouvoir une culture de **responsabilité** individuelle et collective, et d'**amélioration continue**, par le biais d'**échanges permanents et honnêtes** sur le développement personnel »³.
- Conformément au modèle de l'ICN sur l'appropriation par les pays, **la direction de l'ICN a le devoir d'assurer la responsabilité des membres du secrétariat de l'ICN.**

Cette tâche peut être illustrée comme suit :



* Pour la durée de l'accord de financement de l'ICN⁴

** Voir le modèle dans l'annexe jointe

Éléments clés de la gestion des résultats

- Jouer un rôle proactif dans la formation du personnel pour avoir une incidence positive sur les résultats et résoudre les problèmes liés aux ressources humaines avant qu'il n'y ait une crise.
- Établir un environnement de confiance pour favoriser la rétention du personnel, permettant ainsi de garantir la stabilité et le savoir organisationnel de l'ICN.
- Diriger le processus de gestion des résultats, avec la contribution de toutes les circonscriptions de l'ICN. Recueillir les avis et intégrer les retours concernant les résultats dans une proposition à examiner (cette étape incombe au Secrétariat de l'ICN).
- Mettre en œuvre le processus d'évaluation recommandé par le Fonds mondial (annexe 1) en divisant les quatre domaines de performance en deux sections : « quoi ? » et « comment ? ». Les quatre domaines sont présentés dans le mandat du secrétariat de l'ICN (*CCM Secretariat Terms of Reference*) : activités, suivi stratégique, positionnement et mobilisation.

¹ https://www.theglobalfund.org/media/7421/ccm_countrycoordinatingmechanism_policy_fr.pdf

² Il est question de la présidence et de la vice-présidence de l'ICN.

³ Source : présentation interne « Résultats du Fonds mondial et processus d'évaluation » (*Global Fund Performance and Appraisal Process*), février 2020.

⁴ Pour en savoir plus, veuillez consulter la note sur les politiques opérationnelles concernant le financement de l'ICN (*Operational Policy Note on Country Coordinating Mechanism Funding*)

https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf?u=637319006396170000

La section « quoi ? » correspond aux résultats atteints individuellement et la section « comment ? » correspond aux comportements et aux moyens mis en œuvre par chacun pour atteindre leurs objectifs.

- Utiliser les échelles de résultats en lien avec domaines de performance mentionnés, par exemple :

Grille d'évaluation des résultats	
Quoi ?	Comment ?
A. Résultats dépassés	1. Dépasse les attentes
B. Résultats atteints	2. Répond entièrement aux attentes
C. Résultats partiellement atteints	3. Répond partiellement aux attentes

- Les résultats attendus, déterminés par une évaluation annuelle des performances, sont approuvés par l'ICN. Les résultats sont transmis au pôle de l'ICN dans le cadre du processus de financement de l'ICN axé sur la performance, en collaboration avec l'équipe de pays. Ces données sont utilisées dans la prise de décision relative au décaissement.

Annexes et ressources

- Annexe 1 — Modèle : Formulaire d'évaluation du secrétariat de l'ICN
- Module de formation en ligne sur la gestion des résultats du Secrétariat de l'ICN (à venir en 2021)